

LE SOCIALISTE

Organe du Parti ouvrier

LE NUMERO : 10 CENTIMES

ABONNEMENTS : France, 3 m. 1 fr. 50; 6 m. 3 fr.; Un an, 6 fr.
Etranger, — 2 fr. — 4 fr. — 8 fr.

PARAISANT LE SAMEDI

Comité de Rédaction :

G. DEVILLE, R. FRÉJAC, J. GUESDE, P. LAFARGUE, A. LE TAILLEUR.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

17, rue du Croissant, Paris.

ANNONCES : au bureau du Journal

Parti Ouvrier

Dans sa séance du 23 octobre, la Fédération du Centre a décidé de renouveler ses remerciements publics à la *Démocratie socialiste Allemande*, au *Parti ouvrier socialiste de l'Amérique du Nord*, et aux travailleurs de la Belgique et de la Suisse qui nous ont appuyés de leurs subsides dans la dernière campagne électorale.

La Fédération du Centre ne saurait oublier qu'elle a été, avec le Parti ouvrier américain, la première à intervenir de ses gros sous l'année dernière en faveur de nos camarades d'Allemagne aux prises avec l'empire bismarkien, et elle se félicite de voir que cet exemple a été suivi et que les luttes nationales des divers partis socialistes sont de moins en moins enfermées dans des frontières de conventions et revêtent de plus en plus le caractère international qui peut seul les faire aboutir.

Bien que les résultats du scrutin du 4 octobre soient restés en deçà des espérances qu'avaient pu concevoir nos amis d'Europe et d'Amérique, la Fédération estime que, vue de près et examinée à fond, la situation est pleine d'encouragements et de promesses pour l'avenir.

Ce qu'on a appelé notre échec est, en effet, plus apparent que réel, et tient soit à des causes extérieures qui ont empêché le scrutin de donner la véritable mesure de nos forces, soit à des causes intérieures qu'il ne dépend que du Proletariat français de faire disparaître.

Parmi les causes extérieures, nous signalerons notamment :

1° Le scrutin de liste qui, par les frais énormes qu'il exige, a mis pour ainsi dire hors de combat la majeure partie de la France ouvrière;

2° La forme plébiscitaire, que les fautes accumulées de l'opportunisme ont imprimée aux dernières élections, circonscrites dans la question de *république ou monarchie* et entraînent une fois de plus les salariés à sacrifier leurs intérêts de classe à la conservation de la forme républicaine;

3° Les emprunts de plus en plus considérables faits par les radicaux bourgeois au programme de notre Parti, et qui, s'ils leur ont permis momentanément de nous voler nos électeurs naturels, les obligeront avant peu à nous les restituer, par suite de la non-exécution des réformes bruyamment promises.

Au premier rang des causes intérieures nous devons inscrire le coupable refus d'une fraction du parti socialiste de faire cause et liste communes avec les autres organisations et la campagne de calomnies par laquelle elle a répondu à toutes les tentatives d'union, campagne que n'a pas manqué d'exploiter la bourgeoisie de toutes couleurs à l'affût de tout ce qui peut diviser et déconsidérer les révolutionnaires.

Tous ces accidents qui ont réduit le parti à une avant-garde de 100 mille hommes pour Paris et les départements n'auront heureusement qu'un temps. Il est impossible qu'instruite par les pertes qu'il a subies, le gros des dissidents n'arrive pas à comprendre la nécessité d'opposer dès la prochaine campagne toutes les forces socialiste coalisées à la coalition des forces capitalistes, pendant que dégrisés par l'inévitable faillite de la République radicale, les prolétaires rallieront de plus en plus le drapeau et le programme communistes.

Les crises économiques et gouvernementales aidant c'est, on peut l'affirmer en toute sûreté, la victoire à bref délai.

Pour la Fédération socialiste révolutionnaire du centre.

Le Secrétaire du Conseil local,
J. LÉPINE.

Le Secrétaire de séance,
MIGEON.

M. Clémenceau, rééditant Gambetta se pose en grand électeur de Paris et de la province.

« Il vient de former une commission de 10 membres, chargée d'organiser une vaste association, qui ayant la tête à Paris, enrôlerait les principaux organes à Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille et s'étendrait jusque dans les moindres communes et aurait pour but de préparer non seulement les élections complémentaires, mais encore les futures élections générales ».

Voilà la grande nouvelle que nous apporte les journaux. Braves électeurs, ne vous cassez plus la tête à chercher des candidats, à rédiger des programmes, à imposer des conditions. Le comité Clémenceau vous débarrassera de tous ces soucis. Dormez sur vos deux oreilles, c'est la consigne radicale.

Tant mieux ! il est amusant de voir les bourgeois traiter par dessous jambe le suffrage universel, qu'ils nous donnaient pour l'arche sainte de la démocratie.

Un industriel anglais vient de trouver la manière d'utiliser le papier pour les vêtements. Nous aurons des culottes et des paletots de drap de papier; nos élégants porteront des robes et des manteaux de soie de papier. Elles feront des économies et les maris ne se plaindront plus que l'argent du ménage passe en toilettes.

Notre siècle est 'le siècle du papier; nos moulures sont en carton-pierre, nos constitutions en papier mâché; notre légalité et notre souveraineté en papier. Nous serons au complet quand nous aurons des complets de papier.

NOS FORCES

A défaut du résultat par quartier — qu'il nous a été impossible d'obtenir — nous croyons intéressant de publier le résultat par arrondissement du scrutin du 4 octobre pour les sept arrondissements où vont avoir lieu des élections municipales partielles (1).

Il ne s'agit, bien entendu, que des voix obtenues par les deux listes socialistes :

COALITION SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE (2)

	V ^e	VII ^e	XI ^e	XIII ^e	XIV ^e	XVI ^e	XVIII ^e
Gambon	2302	792	4722	2208	1966	685	4218
Vaillant	1906	463	3784	1783	1598	601	3590
Eudès	1411	374	2856	1447	1223	426	2917
Lissagaray	1320	350	2762	1443	1264	430	2954
Granger	1113	288	2434	1322	1089	375	2505
Ernest Roche	1250	328	2587	1326	651	417	2798
J. Guesde	827	147	1600	821	686	182	1227
B. Malon	796	143	1560	779	668	160	1226
Chauvière	695	139	1449	762	608	143	882
Brissac	749	130	1388	770	605	140	1105
Nourrit	690	114	1617	756	591	150	1058
Flotte	753	106	1420	750	591	137	1006
Boulé	744	111	1402	751	585	148	1044
Andrieux	622	124	1538	706	536	147	987
Susini	604	101	1339	659	500	104	856
Dereure	616	95	1246	670	521	100	948
Maës	611	99	1251	698	544	116	958
Bergerol	623	103	1174	700	585	115	859
Drain	603	87	1230	672	500	76	893
Ponchet	618	70	1262	661	565	111	841
Gerdy	625	89	1216	717	525	103	847
Lafargue	640	88	1205	691	520	119	764
Daniel	587	91	1067	584	433	86	1337
G. Deville	629	120	1085	658	447	119	846
Fournière	579	86	1134	616	447	95	700
Place	581	83	1128	622	477	96	744
Crépin	536	75	986	609	439	98	692
Cocheri	516	76	1033	583	435	100	681
Breuillet	562	74	1056	603	448	103	704
Goullé	620	81	1410	606	586	94	1030
Tessier	547	72	1074	639	496	21	787
Odin	557	72	1027	606	438	100	737
Oury	545	74	989	621	346	106	761
Boisse	564	72	1072	590	434	91	697
Rysto	517	72	1001	590	430	93	605
Blanck	375	43	977	565	460	3	635

Moyenne pour chacun des arrondissements. 773 149 1558 766 645 171 1239

Moyenne totale pour les sept arrondissements : 5355.

(1) En remplacement de MM. Rey (V^e), Dreyfus (VII^e), Michelin et Mathé (XI^e), Pichou (XIII^e), Hubbard (XIV^e), élus députés; de M. de Bouteiller (XVI^e), décédé, et de M. Songeon (XVIII^e), passé au Sénat.

(2) Défalcation faite des 215,000 voix réunies par Rochefort et Vaughan, et qui ne sont qu'en partie socialistes.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS SOCIALISTES

	V ^e	VII ^e	XI ^e	XIII ^e	XIV ^e	XVI ^e	XVIII ^e
Joffrin	1225	493	3686	1109	1383	371	4209
Allemane	1024	322	2789	1293	1145	158	2740
Dumay	709	260	2724	1173	935	221	2386
Blondeau	665	239	2287	1110	852	99	2688
Courtoux	652	261	2000	976	826	79	2053
Périn	630	281	2027	1023	922	107	1971
Réties	521	209	2144	942	783	96	2032
Saint-Martin	555	210	2012	997	735	72	1949
Ribanié	562	222	1961	1035	767	87	2054
Boutet	606	200	1974	992	778	79	2020
Aveline	568	223	1991	1012	796	87	2017
Heppenheimer	511	193	1997	964	721	74	1917
Breton	532	214	1830	994	753	69	1892
Lucas	505	211	1948	997	745	8	1942
D'Herbecourt	492	169	1791	941	719	66	2811
Delacourt	547	202	1889	948	721	66	1837
Simon Soens	634	207	1980	1175	751	87	1993
Champy	546	209	1944	976	785	72	1867
Boulet	573	191	1944	928	784	96	1927
Parlot	544	191	1823	963	764	75	1917
Coupat	523	200	1907	914	730	69	1955
Montas	523	196	1971	991	745	73	1938
Couturat	517	254	1836	981	734	68	1906
Martelet	537	213	1933	987	860	69	1960
André	516	200	1948	963	721	70	1938
Lavaud	536	190	1995	958	744	80	1999
Paillet	500	198	1827	961	724	87	1918
Gely	560	198	1763	931	701	69	1902
Varennes	472	195	1845	965	706	71	1903
Penet	516	191	1846	925	726	69	1995
Dejeante	524	200	1847	962	563	68	1877
Herbinet	524	162	1845	955	714	67	1899
Kuhn	478	184	1793	937	686	65	1836
Paillet	513	206	1834	992	548	61	1878
Villatte	483	182	1773	931	718	75	1858
Hamel	452	182	1795	936	693	64	1862
Vaidy	495	192	1888	968	711	66	1891
Berthaut	381	153	1348	729	530	»	1523

Moyenne pour chacun des arrondissements. 569 213 1995 969 775 85 2082

Moyenne totale pour les sept arrondissements : 6687.

Si l'on additionne les deux listes, on trouve que les diverses fractions socialistes disposent d'ores et déjà de plus de 12.000 voix, qu'il sera facile de doubler et même de tripler si, comme nous voulons encore l'espérer, l'entente s'établit pour la prochaine — très prochaine — campagne.

CORRESPONDANCE

Au comité de rédaction du SOCIALISTE

Citoyens,

Dans votre numéro du 17, vous publiez l'extrait d'une lettre privée que j'avais adressée à l'un de vous. Cette lettre était écrite à la hâte, tellement que pour ne pas manquer le courrier, je n'avais pas même eu le temps de la relire. Permettez-moi donc de qualifier un passage qui n'exprime pas clairement ma pensée.

En parlant de M. Clémenceau comme porte-drapeau du radicalisme français je dis : « Il est très important qu'il arrive au pouvoir, non comme bouclier de la propriété contre les communistes, mais comme sauveur de la République contre la monarchie. En ce cas, il serait plus ou moins forcé de tenir ce qu'il a promis; autrement il se conduirait (ici il faut insérer : peut-être) comme les autres qui se sont crus, comme Louis-Philippe, la meilleure des Républiques : nous sommes au pouvoir, la République peut dormir tranquille; notre prise de possession des ministères suffit, ne nous parlez plus des réformes promises ».

D'abord, je n'ai aucun droit d'affirmer que M. Clémenceau, s'il arrivait au pouvoir par la voie routinière des gouvernements parlementaires, agirait infailliblement « comme les autres ». Puis, je ne suis pas de ceux qui expliquent les actions des gouvernements par leur simple volonté, bonne ou mauvaise; cette volonté elle-même est déterminée par des causes indépendantes, par la situation générale. Ce n'est donc pas la volonté, bonne ou mauvaise, de M. Clémenceau dont il s'agit ici. Ce dont il s'agit, dans l'intérêt du parti ouvrier, c'est que les radicaux arrivent au pouvoir dans une situation telle que la mise en pratique de leur programme leur soit imposée comme seul moyen de se maintenir. Cette situation, espérons que les 200 monarchistes de la Chambre suffiront à la créer.

Londres, le 21 octobre 1885.

F. ENGELS.

On se méprend étrangement sur le rôle du député parlementaire : on lui attribue les qualités d'un petit Dieu ; il doit se dévouer au redressement des injustices sociales et à l'amélioration du sort des ouvriers et des petites gens. Il est important de dissiper ces illusions, qui causent des déceptions traînant à leur suite la lassitude et l'indifférence politique et qui donnent prise aux niaiseries sottises débitées par les anarchistes contre le suffrage universel.

Les ouvriers et les paysans tiennent à leur droit de vote ; et ils ont raison. La République de 1848 s'est compromise dans l'opinion des masses, quand l'Assemblée, après l'élection de Napoléon à la présidence, se mit à comploter contre le suffrage universel, que l'on venait de conquérir sur les barricades. Il ne se trouverait pas de gouvernement assez peu soucieux de son existence, pour oser y toucher aujourd'hui. Le suffrage universel est entré dans nos mœurs politiques ; il ne s'agit pas de le supprimer, mais de le rendre efficace.

* *

Dans toute société basée sur la propriété privée, le gouvernement de la chose publique revient de droit et exclusivement à la classe propriétaire. Le suffrage universel contredit en apparence cet axiome historique ; en effet, il accorde le droit de vote, c'est-à-dire le droit de direction sur les affaires publiques aux classes non-propriétaires, aux salariés ; droit qui avant 1848 était limité à ce que l'on nommait le *pays légal*, c'est-à-dire aux propriétaires assez riches pour payer 200 francs d'impôts directs. Mais cette souveraineté électorale octroyée à la masse des salariés est une souveraineté de papier, une mystification. Depuis que le suffrage universel est établi, toutes les assemblées électives n'ont été composées que de bourgeois ; et par bourgeois, il faut entendre aussi les ouvriers qui, comme Nadaud, Tolain, y ont pénétré : tous les élus, qu'ils fussent travailleurs manuels ou capitalistes oisifs, ne représentaient que des intérêts bourgeois, n'avaient pour mission que de s'occuper d'intérêts bourgeois.

Il aurait été facile aux salariés de forcer les portes des conseils municipaux ; mais les bourgeois les ont protégés par la gratuité des fonctions municipales (1). En effet, les ouvriers qui n'ont que leur travail pour vivre et faire vivre leur famille, sont forcément exclus de ces fonctions : et pour rendre la situation des conseillers municipaux ouvriers plus précaire encore, les patrons s'entendent pour les expulser de leurs ateliers, pour les faire crever littéralement de faim. Cette gratuité indique bien que l'administration des intérêts de la ville ne doit être confiée qu'à ceux qui sont propriétaires. Si la bourgeoisie française n'a pas jugé utile de garantir par la gratuité, les fonctions législatives, c'est qu'elle a pensé que les difficultés dont elles étaient entourées, suffisaient pour en écarter les salariés et les socialistes révolutionnaires, leurs représentants. Le scrutin de liste les rend encore plus inaccessibles : à moins de circonstances imprévues, tant qu'il sera en vigueur, les partis socialistes doivent perdre tout espoir d'envoyer un de leurs membres au Palais-Bourbon.

Une des plus impudentes impostures de la bourgeoisie radicale est de prétendre qu'un gouvernement parlementaire, issu du suffrage universel, représente toutes les classes de la nation.

Les députés choisis par le suffrage universel, qu'ils s'étiquent monarchistes opportunistes ou radicaux, ne sont pas les députés de la nation française, mais les députés de la bourgeoisie française. Si, par hasard, les Maret et autres députés radicaux, qui pour se faire élire prirent des faux nez socialistes, se permettaient, ce dont ils se garderont comme du feu, de réclamer des réformes ouvrières, ils verraient toute la bourgeoisie, oubliant ses dissidences politiques et religieuses, se lever coalisée contre eux et les accuser de trahir leurs mandats.

— « Messieurs, leur dirait-elle, vous avez pu colorer votre programme électoral avec des réclamations socialistes cueillies dans le programme du Parti ouvrier, c'était votre droit, vous aviez à capter les votes des ouvriers. Mais la plaisanterie deviendrait mauvaise si vous vous mettiez en tête de vouloir réaliser vos promesses électorales. Il ne vous est pas permis de surprendre ainsi notre bonne foi. Votre conduite passée nous répondait de votre conduite à venir. Pendant des années, vous avez tartiné dans vos jour-

(1) Le conseil municipal de Paris fait exception, une indemnité annuelle de 1800 fr., déguisée sous différents noms, est allouée aux membres du Conseil. C'est cette indemnité qui permet au citoyen Joffrin de remplir ses fonctions municipales. Les députés en Allemagne n'étant pas payés, le Parti socialiste est obligé d'accorder à ses élus, sur sa caisse, une indemnité de 5 francs par jour.

naux sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sur la révision de la constitution et autres machines tout aussi importantes, mais jamais vous n'avez écrit un article socialiste ; pendant des années, vous, Messieurs Maret et consorts, vous avez usé vos culottes sur les banquettes du Corps législatif sans jamais proposer la moindre petite réforme socialiste : M. de Mun était un monstre de socialisme, à côté de vous, messieurs de la gauche. Ce n'est que parce que je vous savais dévoués aux intérêts de la bourgeoisie, que je vous ai fait donner des centaines de mille de suffrages ; autrement, soyez-en convaincus vous n'auriez pas obtenu plus de voix que les candidats de la Coalition socialiste révolutionnaire. — Si aujourd'hui que vous êtes élus, vous vous permettez de faire du socialisme, comme M. Vaillant, au Conseil municipal vous trahiriez ma confiance, vous fausseriez votre mandat. »

Il faut être atteint de la cécité anarchiste pour demander aux élus du suffrage universel de prendre en mains les intérêts de la classe salariée : c'est comme si l'on reprochait aux sergents d'empêcher les meurtres de faim de dévaliser la maison Rothschild. Les députés et les policiers sont des fonctionnaires bourgeois, exclusivement nommés pour faire les affaires de la bourgeoisie et non celles de la classe ouvrière. — Lorsque les ouvriers nommeront des candidats qui par leurs actes, leurs écrits, et leur paroles se seront posés nettement en adversaires de la classe bourgeoise et en ennemis de l'ordre social actuel, alors seulement ils auront des députés, qui sans trahir leur mandats pourront réclamer des réformes sociales.

Je dis réclamer et non obtenir. Les membres du Parti ouvrier ne croient pas, ainsi que les possibilistes, que l'on peut obtenir de la classe capitaliste une série de réformes qui nous acheminera doucement vers une société communiste. Nous croyons, au contraire, qu'aucune réforme qui ne profiterait pas immédiatement et directement à la classe capitaliste ne pourra jamais lui être arrachée que par la force. Nous le démontrerons.

L'élu socialiste est condamné à voir toutes ses propositions enterrées ou repoussées ; c'est ce qui arrive à notre ami Vaillant. Malgré son talent, son énergie et son dévouement, il n'a pu obtenir de la majorité radicale du conseil municipal une seule petite réforme socialiste.

Mais le rôle de l'élu socialiste n'est pas d'obtenir des réformes, mais de porter au sein des assemblées bourgeoises les revendications socialistes, d'être sur la brèche, attaquant toujours et partout la bourgeoisie. Son rôle n'est pas de réformer la société bourgeoise, mais d'agiter les masses ouvrières, de les préparer au renversement de l'ordre bourgeois et à l'établissement de la République sociale.

Au dîner de Saint-Mandé, donné par la *Lanterne*, qui gagna tant d'argent aux dernières élections, elle faisait payer des vingtaines de mille francs l'honneur de figurer sur sa liste, M. Yves Guyot, que Menier éleva et que Meyer protégea, prétendit avoir découvert pourquoi les fonctionnaires républicains étaient si réactionnaires. C'est la faute à leurs femmes, ils sont tellement serins que c'est bien possible. — Ils font ménage en partie double : « le mari broute le chou républicain et la femme caresse le bouc monarchiste. »

Puisque les femmes portent les culottes et mènent par le nez leurs maris, qu'elles ont eu soin de transformer en bêtes à cornes, ce qui leur était bien dû, il n'y a qu'un remède : — reconnaître la supériorité des femmes et leur donner les fonctions de leurs indignes maris. — Alors, au moins, on aura des fonctionnaires responsables et l'on aura chance d'obtenir des résultats, en remaniant le personnel budgétivore.

Les députés monarchistes, ce beau cadeau du scrutin du 4 octobre, sont sans chefs car ce serait plus que de l'imbécillité que de prendre Cassagnac et Baudry d'Asson pour leaders, puisqu'ils ne savent même pas se conduire. Les monarchistes qui veulent diriger les destinées de la France, en sont réduits aux politiciens fourbus, mis au rancart dans le Sénat. Ils ont choisi pour chef de Broglie, le même qui les fit battre au 24 mai 1873 et au 16 mai 1877.

Mais Broglie est resté sur le carreau électoral les quatre fers en l'air. Ce qui n'empêche pas les députés et les journaux monarchistes de bramer :

— « Il faut qu'il entre au Palais-Bourbon, il faut qu'un des élus lui cède sa place. »

Et tous les élus se regardent en dessous, cherchant chez autrui le dévouement à la cause qu'ils ne trouvent pas chez eux : mais tous restent muets comme des carpes.

Dieu, le protecteur né des réactionnaires passés, présents et futurs, les prit en pitié et vint à leur secours ; n'ayant pu faire élire de Broglie, il se décida à faire mourir M. de la Bassetière, député monarchiste de la Vendée. — Voilà de Broglie casé.

Dieu est grand, et Broglie sera son élu.

La législation internationale du travail, dont « le député ouvrier » Camélinat s'est engagé à saisir la Chambre, a fait dès 1880 l'objet d'une proposition du gouvernement fédéral Suisse aux divers Etats d'Europe, qui ont été unanimes à la repousser.

Reprise en septembre 1883 par les délégués de 250 sociétés ouvrières suisses, elle donnait lieu à une importante circulaire du comité d'action du parti ouvrier helvétique « aux travailleurs organisés de tous les pays », invitées à entreprendre sur la question une vaste agitation commune.

Le parti ouvrier français, par l'organe de son conseil national, séant alors à Lyon, s'est empressé d'inscrire la législation internationale du travail à l'ordre du jour de notre Congrès national de Roubaix, lequel en mars-avril 1884 adoptait à l'unanimité la résolution suivante :

Après avoir affirmé que l'émancipation ouvrière ne peut sortir que de l'organisation du prolétariat en parti de classe, s'emparant révolutionnairement du pouvoir politique pour l'expropriation de la classe capitaliste et l'appropriation sociale des moyens de production,

Le septième Congrès national du Parti ouvrier, d'accord avec les délégués de la *Démocratie-Fédérative* d'Angleterre et d'Ecosse, a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1° Il y a intérêt pour les Partis socialistes des deux mondes à entreprendre une campagne commune en vue d'une législation internationale du travail.

2° Cette législation internationale devra porter : a. Sur l'interdiction du travail des enfants au dessous de quatorze ans ; b. Sur la limitation du travail des hommes et des femmes ; c. Sur l'interdiction du travail de nuit sauf certains cas à déterminer d'après les exigences de la production mécanique moderne ; d. Sur l'interdiction de certaines branches d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiciables à la santé des travailleurs ; e. Sur la fixation d'un minimum international de salaire.

3° La journée de travail devra être fixée au maximum à huit heures, mais le Congrès invite les organisations ouvrières, assez puissantes pour arracher à leurs gouvernements une réduction plus considérable, à agir nationalement dans ce sens.

4° Le minimum de salaire fixé internationalement devra être le même pour les travailleurs des deux sexes.

De leur côté les députés de la démocratie-socialiste allemande, à l'appui de tout un plan de législation ouvrière, mettaient, au commencement de cette année, l'empire bismarckien en demeure de reprendre auprès des gouvernements étrangers les pourparlers engagés par la Suisse.

Dans la séance du 11 mars dernier, enfin, notre ami Vaillant a soumis au conseil municipal de Paris un projet de vœu dans le même sens, — auquel, s'il veut réellement agir, Camélinat n'aura qu'à donner la forme législative et que nous reproduisons comme le travail le plus complet qui ait encore été publié sur la matière :

Considérant :

Que, sous le régime de production capitaliste par le développement des forces productives l'inégalité de répartition des richesses s'exagère, concentrant dans des mains de moins en moins nombreuses un capital grandissant, créé par un prolétariat de plus en plus nombreux, appauvri, écrasé, étiole ;

Que cette production pour le gain, surexcitée pendant les périodes de prospérité apparente, sous l'irrésistible impulsion de la compétition étrangère et nationale, devient, par l'engorgement des magasins et débouchés où reflue encore le trop plein des marchés extérieurs, la cause d'inévitables crises où le commerce s'arrête, l'atelier se ferme, le capitaliste plus faible succombe devant le plus fort, où l'ouvrier chôme et jeûne ;

Qu'une telle et violente augmentation de la production, par des travailleurs dont la faculté de consommation a de tout temps été inférieure aux besoins, ajoute à la misère ancienne, celle de crises de surproduction de plus en plus fréquentes et prolongées ;

Qu'en outre, par le progrès du machinisme accéléré par la concurrence, toujours et même en temps de crise, un état chronique de surproduction s'établit et s'accroît, tandis que l'offre à vil prix des bras de la masse augmentée des « sans travail » fait fléchir les salaires de ceux qui ont pu échapper au chômage ;

Qu'aussi bien que le défaut de consommation du salarié, du pauvre, l'excès de production chronique et aigu est un fait général, ainsi que le témoigne l'extension des crises et de la misère prolétaire à tous les pays entrés dans le mouvement de production et d'échange de la société moderne ;

Que, si le mal croissant de misère et d'anarchie économique est une conséquence nécessaire du régime et privilège capitaliste et ne peut disparaître qu'avec lui, il est cependant, pour l'atteindre dans sa double cause, des mesures palliatives urgentes, qui, pour être efficaces, doivent à la fois : 1° augmenter la faculté de consommation des travailleurs, protégés dans leur personne, leur famille, leur race, mis à même de vivre, de se défendre, de s'organiser ; et 2° régler la production, prévenir ses excès, la proportionner aux facultés et besoins ;

Que, ces mesures, pour combattre le mal avec succès, doivent être aussi générales que le mal lui-même et devenir l'objet d'une loi commune à tous les pays où il sévit ;

Qu'ainsi, par cette coordination, par cette généralité même, le travail et la production peuvent être réglés, régularisés, leurs excès partout simultanément limités, en laissant, en garantissant à chaque nation sa faculté ou force de concurrence relative ;

Que déjà la conscience obscure de l'utilité d'une loi générale s'est exprimée par des traités de commerce qui ne pouvaient donner l'effet cherché, vu l'impossibilité de déterminer les rapports complexes d'échange, dans les conditions actuelles si irrégulières et variables de la production ;

Que cette utilité, devenue nécessaire, doit être enfin reconvenue par une législation internationale, qui règle la production d'une façon certaine en s'appliquant à la source même de toute production et de toute valeur : le travail, prévenant ainsi les crises en même temps qu'assurant au travailleur, avec un labeur moins pénible, une existence moins dure et plus libre ;

Qu'alors, sur la base de cette réglementation internationale comme point de départ et minimum commun, chaque pays, en rapport avec son développement moral et matériel et avec le degré d'organisation et de puissance de sa classe ouvrière, complètera par des lois particulières une meilleure défense du travail et des travailleurs ;

Que les éléments essentiels de la loi internationale du travail, réclamée par l'élite du prolétariat de toutes les nations, sont depuis longtemps reconnus ;

Qu'enfin, de même qu'il ne peut y avoir d'objections d'aucun pays contre une législation internationale qui ne porte aucune atteinte à sa puissance économique relative, de même aucun égoïsme patronal ne peut opposer d'arguments valables, car, sur ce point, contrairement à tous les autres, les intérêts de la classe capitaliste ne contredisent pas ceux de la classe ouvrière, l'une et l'autre ayant avantage à l'atténuation et à la prévention des crises, à la sécurité accrue de l'industrie et du commerce national, à la régularité de leur fonctionnement ;

Vu les propositions déjà faites par le Conseil fédéral suisse ; Vu le manifeste de 1884 de l'assemblée générale ouvrière suisse et les déclarations de nombreux congrès et meetings ouvriers ;

Le Conseil municipal de Paris émet le vœu :

Que les Chambres décident et que le Gouvernement entame le plus promptement possible avec les gouvernements étrangers les négociations nécessaires en vue de l'établissement d'une législation internationale, du travail ;

Que cette loi internationale réalise tout d'abord les réformes communes et essentielles suivantes :

Réduction de la durée du travail à huit heures par jour et quarante-huit heures par semaine ;

Interdiction du travail industriel des enfants ;

Limitation du travail des femmes et des mineurs, spécialement protégés ;

Interdiction d'industries et de procédés industriels insalubres ; mesures d'hygiène ;

Protection et assurance contre les accidents ;

Surveillance et inspection des ateliers et chantiers par les délégués élus des travailleurs ;

Institution d'un bureau international de contrôle général et de statistique ouvrière et industrielle chargé d'étudier et de proposer les moyens d'étendre et de codifier la législation internationale du travail.

Signé : VAILLANT.

LETTRÉ D'ANGLETERRE

Londres, octobre 1885.

Vous devez avoir par-dessus la tête des élections, c'est pourquoi je ne veux pas vous entretenir des sages réflexions faites à ce propos par nos journaux bourgeois, mais vous parler d'autres sujets.

Le progrès rapide fait par le socialisme en Angleterre est certes des plus encourageants. Il y a cinq ans de cela, à peine s'il se trouvait dans la Grande-Bretagne une demi-douzaine de socialistes anglais pour de vrai. A l'heure qu'il est, on les compte par milliers. Et ce qui surtout doit nous réjouir c'est la marche toujours accélérée du mouvement. Les plus grands progrès ont été faits l'année passée. Les réunions tenues dans le *East End* ont beaucoup contribué à nous faire connaître et à apprendre au pays, du nord au midi, l'existence du socialisme et de nos organisations socialistes.

John Williams, l'orateur de la *Social democratic federation*, qui avait été arrêté et condamné à un mois de prison pour des discours en plein air, vient d'être mis en liberté. Plusieurs milliers de personnes se réunirent à *Victoria Park* pour le saluer et le féliciter de sa courageuse conduite.

M. Stead, l'éditeur de la *Pall Mall Gazette*, et ses complices viennent d'être cités à comparaître devant les tribunaux pour l'enlèvement et la séquestration de l'enfant, *Eliza Armstrong*. Mettant à profit cette poursuite, le fournisseur par excellence de la moralité pornographique, a fait de la réclame pour lui et pour son journal dans des réunions publiques tenues dans plusieurs villes du nord ; là il s'est posé en champion sans peur ni reproches de la *pureté sociale*. Tout ce qu'il y a d'hypocrites dans le pays accourut à lui comme la vermine à la charogne. Les Samuel Morley, les Booth et les Mac-Arthur le présentent au public comme un martyr de la morale. Mais le peuple le voit d'un autre œil et il le lui a prouvé à l'une des séances de la police correctionnelle. M. Stead a dû recourir à toutes sortes de ruses honteuses pour échapper à la colère de la foule.

Le journaliste roublard joua son jeu — ou plutôt le jeu de son patron — de main de maître. Au début, il essaya de gagner la démocratie. Il prétendait que la nouvelle loi allait protéger les filles des pauvres contre la lubricité aristocratique et ploutocratique.

Je dois constater, à mon grand regret, que cette alléchante amorce a été avalée avec avidité par d'excellentes gens qui auraient dû savoir à quoi s'en tenir.

Il est étonnant qu'il puisse se trouver des personnes assez naïves pour croire que jamais une loi quelconque sera appliquée contre le prince de Galles, lord Hartington et autres richards.

Ce qui est arrivé depuis le vote de la loi était à prévoir. Un certain nombre de pauvres diables, appartenant pour la plupart à la classe ouvrière, ont été sacrifiés à titre « d'exemples ! » Les ploutocrates et les aristocrates, on les laisse tranquillement continuer leurs saletés, toute législation pénale est reçue à bras ouverts par le bourgeois. Son grand désir est de renforcer les pouvoirs de la police et des autorités constituées. Mais ce dont il se gardera bien, c'est de toucher à la base de notre ordre social.

Nous disions donc que bien des braves gens ont gobé la *Pall Mall*. Pour nous, les traditions de ce plus vil produit de la presse bourgeoise suffisaient pour nous mettre en garde contre tout mouvement émanant d'une pareille

source. Mais la *Pall Mall Gazette* ne tarda pas à s'apercevoir que ses patrons se trouvaient dans les classes riches du pays, parmi les gens honnêtes et modérés, les personnes religieuses.

Elle s'empressa donc de laisser de côté le parti démocratique de son programme et commença une croisade contre ce diable d'instinct sexuel en général. On fit appel à tous les corps religieux pour contribuer à la glorification de Stead et à la circulation de la *Pall Mall Gazette*.

L'âme puritaine du bourgeois est toujours prête à s'élever contre toute forme de plaisir humain ; elle se réjouira toujours de toute attaque contre ce qui ressemble à de l'irrégularité dans l'amour sexuel. Elle est pleine d'indulgence pour tous les crimes commis dans le commerce que sanctifie le profit : la sophistication des aliments, la vente des marchandises avariées, la location d'habitations insalubres, l'exploitation du travail des enfants ; mais l'idée du plaisir pur et simple produit sur le respectable et moral bourgeois l'effet du chiffon rouge sur le taureau. Par conséquent, la suppression de l'immoralité est le premier article de son credo.

Je laisse à vos lecteurs à se demander si les appétits de la chair sont absolument éteints chez ces saints personnages. Protégé par l'hypocrisie morale et religieuse, je ne doute pas de l'acquiescement de M. Stead.

Combien durera le succès de la *Pall Mall* est une autre question. Mais son passé nous garantit qu'il sera toujours prêt à faire de la réclame à propos de n'importe quoi. D'abord il réclama en faveur de Gordon et de ses bouchers d'Arabes dans l'intérêt des coquins de la finance ; puis il glorifia la politique russe dans le centre de l'Afrique dans l'intérêt du czar ; dernièrement il a pris sous sa protection la religion et la morale dans l'intérêt de l'armée du Salut. La charlatanerie est une grande chose, son succès est assuré, car elle paie !

E. BELFORT BAX.

LA CRISE A LYON

Lyon, 28 octobre 1885.

Nous sommes en pleine grève ; grève terrible, et l'hiver approche.

Nous ne sommes pas à apprendre que nos patrons sont des canailles ; bons à rien, capables de tout. Mais jamais il n'avaient montré leur mauvaise foi avec plus de cynisme. Au mois de juin dernier des prix de façons avaient été établis par des commissions mixtes de fabricants et de tisseurs. L'Union des tisseurs s'engagea à suspendre les hostilités entre employeurs et employés. Tout entra dans l'ordre ; et les ouvriers se mirent au travail.

Mais il n'y avait pas deux semaines que les tarifs convenus entre la fabrique et l'Union des tisseurs étaient en vigueur que les fabricants les déclarèrent inapplicables et cherchèrent à traiter avec leurs ouvriers sur des bases nouvelles.

Ayant été vaincus par la collectivité ouvrière, les patrons essayèrent de réparer leur défaite en traitant individuellement avec chaque ouvrier. Leur tactique ne réussissait que trop, malheureusement. Beaucoup disaient : mieux vaut un salaire médiocre que pas de salaire du tout. Des adhésions individuelles furent effectivement recueillies.

Le 13 octobre dernier le groupe des fabricants d'unis et d'armures noirs et couleurs avertit la Chambre syndicale que, à partir du 15, de nouveaux prix réduits seraient mis en vigueur pour ces articles ; et il s'arrogeait le droit de fixer le prix qui lui paraissait le plus convenable.

Les ouvriers frappés en masse, car la spécialité des armures et des unis constitue une des branches les plus importantes de la fabrique, s'indignèrent ; dans une importante réunion à la Perle, les tisseurs décidaient à une immense majorité le maintien des prix fixés par la commission mixte du mois de juin, qui d'après les conventions devaient être considérés comme un minimum. Le procès-verbal disait nettement que les salaires de la commission mixte n'étaient susceptibles d'aucune diminution, car, et ceci était écrit en toutes lettres, pour la stabilité des affaires, il était utile que les salaires fussent en rapport avec les nécessités de la vie.

L'Union des tisseurs mit en interdit l'importante maison Ducoté, Caquet-Vauzelle et Côte, qu'elle accusait spécialement d'avoir violé les conventions signées. Agissant vigoureusement, l'Union décida d'arrêter au piége toutes les pièces qui ne porteraient pas son visa ou dont les porteurs ne présenteraient pas leur livre constatant qu'ils n'ont accepté du travail qu'aux prix de la commission mixte. Cette mesure énergique suspendit net le travail. On annonce que les fabricants, pour remédier à cet état de choses, se sont décidés à créer des ateliers particuliers de piége. Mais nous verrons qui aura le dernier mot.

Le syndicat des tisseurs et similaires a dénoncé énergiquement la conduite infâme des fabricants et a fait un appel à l'opinion publique :

« Nous en appelons à l'opinion publique, qui nous était sympathique quand nous demandions le relèvement de nos salaires, pour savoir si nous avons démérité, si ce que l'on nous accordait il y a trois mois pour notre situation déplorable a changé ; au contraire, tout s'est aggravé pour nous. Les tisseurs de Lyon en sont réduits à la misère et c'est cette misère que l'on veut exploiter au mépris de toutes les lois de l'humanité. »

M. D.

MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

Paris. — Bien que la Coalition socialiste révolutionnaire et la Fédération des travailleurs socialistes n'aient pas maintenu leurs candidats au second tour, le scrutin du 18 octobre s'est traduit par un certain nombre de voix socialistes distribuées ainsi qu'il suit :

Gambon, 3.996 ; Ed. Vaillant, 3.993 ; Joffrin, 3.580 ; Allemane, 3.368 ; Lissagaray, 2.084 ; Eudes, 1.997 ; Granger, 1.742 ; Ernest Roche, 1.604 ; Nourrit, 1.145 ; J. Guesde, 1.096 ; G. Deville, 957 ; Malon, 714 ; P. Lafargue, 504 ; Dereure, 502.

Le Mans. — Ont été portés aux « voix diverses » les votes socialistes de notre ville — plus de 800.

La digestion de nos exploiters ne sera pas troublée par le « *Spektre rouge* ». Pour nous il n'y a pas de révolutionnaires au Mans, puisque malgré le programme et manifeste placardés sur nos murs, malgré la distribution de bulletins de vote socialistes, à la proclamation du scrutin, rien... rien... que des voix diverses !

Grands enfants qui vous bouchez les yeux et les oreilles pour ne rien voir, ni entendre, quel effarement sera le votre, le jour de la reddition des comptes !

Il faudra bien alors que vous vous aperceviez que nous existons !

Marseille. — Dans un grand nombre de sections où il n'y avait pas eu de listes socialistes distribuées aux portes, un nombre de voix relativement considérables avaient été données aux candidats socialistes.

Nos bons bourgeois dirigeants toujours honnêtes ne les ont même pas mentionnés dans les comptes-rendus.

Nord. — Les élections du 4 octobre. — Les socialistes du Nord ont eu la bonne idée de faire un relevé approximatif des dépenses que les réactionnaires ont faites pour faire élire leurs députés dans ce département.

« Notre département contient 7 arrondissements, 61 cantons et 663 communes. Voici le tableau des dépenses pour un arrondissement, et si nous ne donnons pas celui des autres c'est manque d'espace ; d'ailleurs le chiffre des dépenses diffère peu d'un arrondissement à l'autre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Canton	Communes	Distributeurs de bulletins	Dépenses
Lille	14	420	12.600
Armentières	8	218	6.400
Bassée	11	324	8.200
Cysoing	14	317	11.300
Haubourdin	16	408	10.120
Lonnoy	16	390	11.310
Pont-à-Marcq	15	370	10.600
Quesnoy	9	220	7.700
Roubaix	4	210	8.400
Seclin	16	380	10.600
Tourcoing	9	240	12.400

109.630

Ainsi donc 7 arrondissements à 109,630 donnent un total de 767,410 fr. rien que pour la distribution des bulletins. Maintenant il faudrait ajouter les dépenses considérables des voyageurs dans les estaminets pour corrompre les électeurs ; ensuite celles des affiches, d'un million de bulletins, de l'affichage, des hommes payés pour le dépouillement : l'on peut les évaluer à 350.000 fr.

Total de l'élection du Nord : 1,117,410 fr. Vous avez bien lu, citoyens, un million cent dix-sept mille quatre cent dix francs.

Allons, esclaves du capital, travaillez dans les bagnes capitalistes pour entretenir dans le luxe et la paresse vos maîtres, pour payer les frais d'élections de ces coquins qui sont *mémiers*, qui vous enverront des bayonnettes si vous n'êtes pas contents quand on diminuera vos salaires. Déjà à Lille, Roubaix, Tourcoing des patrons diminuent les salaires, renvoient les citoyens suspects d'avoir voté contre la réaction.

Il est temps, citoyens, de vous grouper autour de vos chambres syndicales et du parti ouvrier, pour vous instruire, pour que vous preniez votre revanche, pour écraser ces vipères, qui boivent votre sang, pour que vous leur disiez : *tirez-vous de là que nous nous y mettions.*»

UN TOURQUENOIS.

Reims. — La situation s'aggrave à Reims. De toutes parts on arrête des métiers ; les salaires déjà bien insuffisants sont diminués chaque jour et les amendes que l'on multiplie de plus en plus, les réduisent encore.

ETRANGER

Zurich. — On lit dans le *Social-Demokrat*, organe officiel du parti ouvrier allemand :

« La proposition, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, faite par le conseil local parisien du Parti ouvrier aux deux autres organisations socialistes n'a pas été acceptée. Nous ignorons les motifs du refus des blanquistes. Le *Proletariat*, l'organe officiel de la Fédération des travailleurs socialistes, l'a repoussée avec un dédain, à notre avis, peu justifié. D'ailleurs durant toute la période électorale, le *Proletariat* s'est distingué du reste de la presse socialiste d'une manière bien désavantageuse ; à tel point que le *New Yorker Volkszeitung* (l'organe quotidien du Parti ouvrier américain) ne peut, dans son numéro du 7 octobre, s'empêcher d'exprimer le soupçon que les attaques venimeuses du *Proletariat* contre les candidats des autres organisations socialistes et son opposition à toute action commune ne soient inspirées par des ennemis du socialisme. Nous qui voyons les choses de plus près, nous croyons qu'il faut écarter ce soupçon,

bien que nous comprenions comment il a pu naître dans l'esprit de nos confrères de New-York.

« Si le *Proletariat* avait été payé par le parti ennemi, il n'aurait pas pu écrire autrement qu'il ne l'a fait. Et le fait de continuer ses attaques après les élections, au lieu de profiter de la leçon reçue, donne à penser, pour le moins, que les rédacteurs de ce journal ont bien moins à cœur la cause du socialisme que leurs rancunes privées. Nous devons d'autant plus tenir compte à nos amis du *Socialiste* de ne s'être pas laissé influencer par ces attaques et d'avoir continué à chercher une entente commune sur le terrain de la lutte des classes. »

Variétés

Manifeste communiste

II. — LE SOCIALISME CONSERVATEUR OU BOURGEOIS.

Une partie de la bourgeoisie cherche à porter remède aux maux sociaux dans le but d'assurer l'existence de la société bourgeoise.

Dans cette catégorie se rangent les économistes, les philanthropes, les humanitaires, les améliorateurs du sort de la classe ouvrière, les organisateurs de la bienfaisance, les protecteurs des animaux, les fondateurs des sociétés de tempérance, les réformateurs en chambre de tout acabit. Et l'on est allé jusqu'à élaborer ce socialisme bourgeois en systèmes complets.

Citons, comme exemple, la *Philosophie de la misère* de Proudhon.

Les socialistes bourgeois veulent conserver les conditions de vie de la société moderne sans les dangers et les luttes qui en découlent fatalement. Ils veulent la société actuelle mais avec élimination des éléments qui la révolutionnent et la dissolvent. Ils veulent la bourgeoisie sans le prolétariat. La bourgeoisie, comme de juste, se représente le monde où elle domine comme le meilleur de tous les mondes. Le socialisme bourgeois élabore cette représentation consolante en système ou en demi-système. Lorsqu'il somme le prolétariat de réaliser ses systèmes et de faire son entrée dans la nouvelle Jérusalem, il ne fait pas autre chose au fond que de l'engager à s'en tenir à la société actuelle mais à se débarrasser des haineuses conceptions qu'il nourrit à son égard.

Une seconde forme de ce socialisme, moins systématique, mais plus pratique, essaya de dégoûter les ouvriers de tout mouvement révolutionnaire en leur démontrant que ce n'était pas tel ou tel changement politique, mais seulement une transformation des rapports sociaux matériels et des conditions économiques qui pouvaient leur profiter. Notez que par transformation des rapports sociaux matériels, ce socialisme n'entend pas parler de l'abolition des rapports de production bourgeoise, abolition qui n'est possible que par des moyens révolutionnaires, mais simplement de réformes administratives s'accomplissant sur la base même de ces rapports de production et qui, par conséquent, ne touchent pas aux relations du capital et du salariat mais qui, dans le meilleur cas, ne font que diminuer les frais de sa domination et simplifier l'administration de l'Etat pour la bourgeoisie.

Le socialisme bourgeois n'arrive à sa vraie expression que là où il devient une simple figure de rhétorique.

Libre échange! dans l'intérêt de la classe ouvrière, droits protecteurs! dans l'intérêt de la classe ouvrière, prisons cellulaires! dans l'intérêt de la classe ouvrière: voilà son dernier mot, le seul mot dit sérieusement par le socialisme bourgeois.

Car le socialisme bourgeois se résume dans l'affirmation que les bourgeois sont des bourgeois dans l'intérêt de la classe ouvrière.

III. — Socialisme et communisme critico-utopique.

Nous ne traitons pas ici de la littérature qui, dans toutes les grandes révolutions modernes, a formulé les réclamations du prolétariat (les écrits de Babeuf, etc.)

Les premiers essais du prolétariat tentés pendant une période d'effervescence générale, pendant la période du renversement de la société féodale, pour faire prévaloir ses propres intérêts de classe, devaient nécessairement échouer par suite de l'état embryonnaire du prolétariat lui-même, aussi bien que par l'absence des conditions matérielles de son émancipation qui ne sont produites que par l'ère bourgeoise. La littérature révolutionnaire de ces premiers mouvements du prolétariat revêt forcément un caractère

réactionnaire. Elle préconise un ascétisme général et un grossier égalitarisme.

Les systèmes socialistes et communistes proprement dits, les systèmes de Saint-Simon, de Fourier, de Owen, etc., font leur apparition dans la première période de la lutte entre le prolétariat et la bourgeoisie, que nous avons décrite plus haut. (Voir Bourgeoisie et Prolétariat).

Les inventeurs de ces systèmes se rendent bien compte de l'antagonisme des classes ainsi que de l'efficacité des éléments dissolvants dans la société dominante elle-même. Mais ils ne s'aperçoivent ni du rôle que joue le prolétariat dans l'histoire, ni du mouvement politique qui lui est propre.

Comme le développement de l'antagonisme des classes marche de pair avec le développement de l'industrie, ils ne trouvent pas non plus les conditions matérielles de l'émancipation du prolétariat, mais se mettent en quête d'une science sociale, de lois sociales afin de créer ces conditions. A la place de l'action sociale, force leur est de mettre leur activité cérébrale; à la place des conditions historiques de l'émancipation, des conditions fantastiques; à la place d'une organisation naturelle et graduelle du prolétariat en classe, une organisation de la société fabriquée de toute pièce par eux-mêmes. La future histoire du monde se résout pour eux dans la propagande et la mise en pratique de leurs plans de société.

Dans leurs plans, toutefois, ils ont la conscience de défendre avant tout les intérêts de la classe ouvrière, parce qu'elle est la classe la plus souffrante.

La classe ouvrière n'existe pour eux que sous l'aspect de la classe la plus souffrante.

Mais, ainsi que le comportent la forme peu développée de la lutte des classes et leur propre position sociale, ils se considèrent bien au-dessus de ce même antagonisme des classes. Ils désirent améliorer les conditions matérielles de vie de tous les membres de la société, même des plus fortunés. Par conséquent ils font appel à la société tout entière sans distinction, ou plutôt ils s'adressent de préférence à la classe régnante. Car il s'agit seulement de comprendre leur système pour reconnaître aussitôt que c'est le meilleur de tous les plans possibles de la meilleure des sociétés possibles.

Ils repoussent donc toute action politique et surtout toute action révolutionnaire; ils cherchent à atteindre leur but par des moyens paisibles et essaient de frayer un chemin au nouvel évangile social par la force de l'exemple, par des expériences en petit qui nécessairement sont condamnées à l'insuccès.

La peinture fantastique de la société future, dans une période où le prolétariat, peu développé encore, envisage sa propre position d'une manière fantastique, correspond aux premières aspirations prophétiques des ouvriers vers une complète transformation de la société.

(La fin au prochain numéro.)

Demandez à Paris

A LA MAISON DU

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF — PARIS

Le Nouveau Catalogue et les Gravures des Vêtements pour Hommes et Enfants.

1885 HIVER 1886

Envoi Gratuit et Franco

QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

PARDESSUS
Draperie mode, doublure
confortable.

17 fr.

CÉRÉMONIE
Compleat
drap noir fin.

35 fr.

ENFANTS
Pardessus
Belle draperie.

7 fr.



COMPLETS
Forte draperie
indéchirable.

29 fr.

FOURRURES
Pardessus
Col, Parements, Revers,
tricot fourrure.

36 fr.

ENFANTS
Costumes
Drap nouveau.

5 fr. 75

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs. DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA Maison du **PONT-NEUF**, PARIS.

GAUDISSERT

Gazette du Commis voyageur

DIRECTEUR J.-S. RICHARD

Le but du *Gaudissart* est de développer et de favoriser les relations entre les voyageurs et les commerçants de province et de Paris. — *Gaudissart* insère toute communication concernant le passage des voyageurs dans les villes, hôtels, ainsi que la durée de leur séjour.

Paraît le dimanche, prix : 5 centimes.

L'AVANT-GARDE

Cercle d'études, socialiste révolutionnaire indépendant du 20^e, siège social salle Bienaimé, 139, rue d'Airon.

Invite tous les travailleurs désireux de s'instruire à se grouper autour de lui.

Les inscriptions sont reçues chez les citoyens:

Fourcade, rue des Grands-Champs, 64;

Bertiaux, rue de la Réunion, 43;

Wagner, rue des Orteaux 97.

REVUE FINANCIÈRE

Le principe des emprunts productifs étant admis pour l'Etat, les départements, les villes et les plus petites communes, jusqu'au moment où la Révolution sociale leur rendra leurs revenus naturels, il y a lieu de rechercher le meilleur système d'emprunt.

Il faut avant tout que les intéressés, Parlement, conseils généraux et municipaux, se pénètrent bien de cet axiome: plus il y a d'intermédiaires dans une affaire, plus cela coûte à l'emprunteur.

C'est du reste pour cela qu'on a eu l'idée de s'adresser directement au public. Mais cette théorie devient fautive en pratique, car pour recueillir l'argent, on est bien obligé d'employer les caisses des banquiers, changeurs, et autres grippe-tout auxquels on abandonne pour leurs peines et soins une commission qui atteint souvent un pour cent du capital emprunté.

Il faut ajouter les frais nécessaires par le service administratif de la centralisation des fonds, de la délivrance des titres provisoires, de l'échange des titres définitifs, du paiement des intérêts, du classement des coupons, des tirages d'amortissement ou de lots, en un mot une foule de menus frais finissant par faire une grosse somme qu'on peut, sans exagération, évaluer chaque année à 2 0/0 du capital.

Les emprunts se font à 3 0/0 minimum, mais l'écart entre le prix d'émission et le prix de remboursement représente au moins un pour cent l'an, ce qui fait 4 0/0, soit avec les frais mentionnés plus haut, un intérêt minimum de 6 0/0 pour tout emprunt fait sous forme d'appel au public par l'émission d'obligations, de bons, etc.

Eh bien! le Crédit foncier prête à 5 0/0 amortissement compris pour une durée de 50 ans; ne serait-ce pas plus logique de se servir de cette substitution de crédit, ainsi que le font, du reste, les petites communes qui n'ont pas l'ambition malsaine de voir leur nom imprimé sur des titres répandus dans le public.

De plus, cette centralisation, dans un seul établissement, des emprunts de l'Etat, des villes, des communes, et des propriétaires fonciers faciliterait singulièrement l'œuvre de la Révolution sociale. Le moment venu, l'Etat représentant la collectivité, n'aurait qu'à prendre possession de l'établissement en question, et d'organiser son fonctionnement sur les nouvelles bases assurant le bien-être de l'humanité.

La Bourse de Paris

Mercredi 28 octobre 1885.

La question d'Orient a été encore cette semaine l'instrument des financiers pour influencer le marché.

Samedi dernier le 3 0/0 était monté à 80,60; dimanche matin l'Agence Havas a répandu une dépêche annonçant l'entrée des Serbes en Bulgarie, c'était la guerre et par conséquent la baisse des rentes. Le public a donc vendu à 80,05 et pendant ce temps, le père du directeur de l'Agence en question achetait, ayant le sourire aux lèvres.

Le lendemain la même Agence démentait la nouvelle donnée la veille et les rentes remontaient à 80,60. Le tour était joué; le public était volé une fois de plus.

Depuis ce moment, la défiance est à l'ordre du jour et on liquide ses positions.

Le 3 0/0 est à 79,80, mais la liquidation pourrait faire reprendre au-dessus de 80 francs.

Le Crédit foncier a subi l'influence de ces mauvaises impressions et baisse à 1285.

Le cours de 1300 sera repris certainement; les obligations sont restées fermes et paraissent être en dehors des fluctuations de la spéculation.

PENAUD.

Le Gérant : DELADÈREERE.

Paris. — Imp. DELADÈREERE, 3, rue du Sommerard.

INSENSIBILISATEUR BOIVIN

EXTRACTIONS, GUÉRISON ET POSE DE DENTS SANS DOULEUR

Un docteur assiste aux opérations. Facilité de paiement.

PARIS, 31, rue SAINT-LAZARE

LE SOCIALISTE

COMITÉ DE RÉDACTION : G. Deville, R. Fréjac, J. Guesde, P. Lafargue, A. Le Tailleur.

Est en vente à Lyon, chez MM. MÉLIN, 11, rue des Quatre Chapeaux; PAYAN, 73, rue Massena.

LES DENTS

Hygiène, maladies, traitement, remplacement, redressement, extraction, transplantation; suppression de la douleur dans toutes ces opérations. — Volume de 300 pages, 200 gravures, 1 fr. 25 fr. broché, 2 fr. 25 fr. richement relié (14^e édition), chez les libraires ou chez l'auteur, M. PRÉTERRE, Lauréat de la Faculté de médecine de Paris, 29, boulevard des Italiens, Paris.

Du même auteur : LE PROTOXYDE D'AZOTE. — Dans cette brochure, M. Préterre étudie tous les agents d'insensibilisation usités pour l'extraction des dents et leur remplacement. — Envoi 1^{er} contre 1 fr. 25.